

AVRIL 2023

BULLETIN MUNICIPAL



Mot du Maire 01

Travaux 02

Festivités 03

Informations 07



City All

monchaux-sur-ecaillon.fr



MOT DU MAIRE

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Face à la crise énergétique et à l'inflation qui nous touchent tous, la municipalité a voté le 05 avril dernier la baisse de 1% de la taxe sur le foncier bâti. Ce geste ne compensera bien sûr pas la hausse de 7% de l'État sur la valeur locative mais atténuera l'inflation prévue sur les factures à venir.

C'est grâce à une gestion rigoureuse des finances de la commune que nous pouvons tenir nos engagements et poursuivre notre programme d'investissement.

Afin d'évoluer avec notre époque, la municipalité a opté pour un nouveau mode de communication :

l'application City All. Totalement gratuite pour les utilisateurs, celle-ci nous permettra de vous informer en temps réel, de répondre à vos suggestions et comme c'est déjà le cas, de développer des initiatives citoyennes pour lesquelles nous nous efforçons de trouver des solutions adaptées. Nous espérons qu'elle satisfera une grande majorité d'entre vous. Nous continuerons bien sûr à diffuser nos informations via la Vie monchalsienne, le Bulletin municipal et notre site Internet. Nous vous rappelons que l'ensemble des services et élus municipaux sont à votre écoute pour répondre à vos questions et vous orienter au quotidien.

Dans la continuité des travaux d'embellissement du village dans le respect de notre bel environnement naturel, Michaël et Sébastien ont terminé une partie des pelouses du Chauffour. Les résultats sont déjà visibles et donnent une nouvelle dimension au lotissement. Mais ce résultat va de pair avec l'utilisation qui en est faite. Comme je l'ai dit lors de mon discours des vœux, si l'investissement de la commune pour l'embellissement écologique du cadre de vie n'est pas respecté comme c'est le cas pour les parterres des arbres qui sont devenus un paillage d'ardoises à crottes, je peux vous dire que j'épargnerai dorénavant aux agents des heures de travail inutiles ainsi que la déception de voir le peu de respect accordé à leur labeur.

Je rappelle aux habitants qui font appel à des entreprises pour la rénovation ou la construction de leur habitat de veiller à ce que celles-ci nettoient régulièrement et respectent les espaces publics pour le bien-être de tous.

Les travaux de rénovation énergétique de la bibliothèque sont bien avancés. L'aménagement intérieur interviendra par la suite. Vous pourrez apprécier ce nouvel espace lors de l'inauguration prévue pour la fin d'année. En attendant, Anne Soualle et Corinne Leroy assurent leurs permanences dans la salle du conseil Pierre Busin. Un grand merci à Isabelle Aléo qui est venue renforcer l'équipe afin de pouvoir vous offrir dans un avenir proche une plus grande amplitude horaire d'ouverture.

Dans la continuité de l'entretien du patrimoine, les travaux de rénovation vont être effectués très prochainement sur la chapelle Saint Rémi pour le ravalement de la façade et des escaliers.

Concernant les travaux de rénovation énergétique de l'école Berthe Lanselle dans la partie occupée par la MAM, les travaux se feront au mois de juillet afin de ne pas trop gêner les conditions d'accueil des enfants.

La municipalité s'efforce toujours de chercher des solutions adaptées à la mise en sécurité de la rue de Verchain en collaboration avec le Département. Une étude est en cours ; celle-ci sera présentée ultérieurement. La priorité est de trouver une solution qui amènera un contentement de tous.

Un dossier de demande de subventions a été déposé pour l'installation d'un système de chauffage aux énergies renouvelables dans la mairie et l'espace Jean-Claude Puech. Nous étudierons par la suite la faisabilité de ce projet.

À l'initiative de l'association Loisirs, Fêtes et Culture Monchalsiens un projet fresque sur le mur d'enceinte de la halle est lancé. Nous espérons que cette initiation au graffiti en compagnie de l'artiste ML Art Déco plaira aux jeunes du village. J'invite donc tous les 10 à 17 ans du village à donner leur choix de thème afin que l'artiste puisse proposer un croquis qui sera présenté aux intéressés. En plus d'embellir le cadre de vie, ce sera un réel plaisir de voir les nombreux jeunes de la commune investir les rues du village.

Nous restons à votre écoute.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches en respectant les consignes de précaution.

Votre maire dévoué

Bernard De Meyer

École Berthe Lanselle



Dans la partie occupée par la bibliothèque, la société Patriarca a déjà changé les châssis de fenêtres, créé une porte d'entrée aux normes accessibilité handicapés. Pour la partie intérieure, elle a remis à neuf les murs, posé un revêtement de sol, rénové le plafond avec leds incorporés et créé une toilette. Les agents techniques auront à charge de poser les revêtements muraux et de les peindre.

Dans un second temps, la société démarrera les travaux de création d'un cheminement piéton en enrobé jusqu'à la nouvelle entrée de la bibliothèque. Puis l'élargissement de la voie d'accès située sur le côté du bâtiment pour permettre l'accessibilité et le stationnement de véhicules à l'arrière (côté city stade).

Concernant la partie occupée par la MAM, les travaux seront entrepris par la société Gobertla en juillet afin de gêner au minimum les activités de la crèche.

Ces travaux portent sur la rénovation énergétique des locaux : changement des châssis de fenêtres, des portes et pose de volets

Au niveau du city stade, la société Delcourt a changé le filet pare ballons et posé des paniers sur les panneaux de basket. Le cheminement piéton sera modifié afin de répondre aux normes accessibilité handicapés..

Suite au contrôle GESAV, des travaux de remise en conformité de l'assainissement du bâtiment sont programmés.

Tous ces travaux sont effectués à partir de l'étude du cabinet ATC59. Des dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès du Département par le biais de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs à hauteur de 50% du montant total et de Valenciennes Métropole (Fonds de Soutien aux Investissements Communaux) pour 50% du montant restant à charge.

TRAVAUX

Les travaux de rénovation des chapelles entamés en 2022 se terminent cette année par la rénovation de la Chapelle saint Rémi. La société Patriarca entamera prochainement la pose d'une nouvelle porte, la réparation des marches ainsi que le ravalement de la façade.



Chapelle saint Rémi

Voeux du Maire

Après 2 ans d'absence, les voeux du Maire ont pu être célébrés le 10 janvier dernier en compagnie des conseillers Départementaux M Jean-Claude Dulieu et Mme Isabelle Choain



Nos aînés ont fêté les rois et les reines en compagnie de l'association "Queu d'allache" qui a interprété un spectacle patoisant burlesque



Voyage au salon de l'agriculture

L'excursion du 26 février organisée par l'association "Loisirs, fêtes et culture monchalsiens" a remporté un vif succès.



Brocante

Les conditions climatiques n'étaient pas au beau fixe mais la band'à Prouvy est venue réchauffer les brocanteurs et les chineurs



Cette année encore la manifestation s'est déroulée dans le parc soigneusement préparé par M et Mme Dupriez. Un grand merci à eux.

Mme la cloche



Taxe foncière

Lors du conseil municipal du 05 avril, il a été voté la baisse de 1% du taux d'imposition sur le foncier bâti. Celui-ci passe donc de 39.04 % à 38.04 % pour 2023. Le taux du foncier non bâti est maintenu à 79.40 %.

Cette mesure intervient en faveur des ménages face à la revalorisation des bases d'imposition par l'État. En 2023, elle s'élèvera à +7%. Cela impactera votre avis de taxe foncière de l'automne 2023 et la taxe sur les ordures ménagères.

CITY ALL

Afin de communiquer en direct et renforcer le lien avec les habitants, la Mairie vient de lancer son application smartphone.

Vous pouvez vous abonner gratuitement et rester informés de l'actualité de la commune.

Vous recevrez alertes et notifications en temps réel sur votre smartphone (alertes sanitaires, intempéries, événements...).

L'application permet aussi d'effectuer des signalements pour participer à l'amélioration du cadre de vie, de répondre à des sondages, de consulter les commerces et les associations de la ville, d'accéder aux horaires d'ouverture,...
Installez l'application sur votre smartphone et sélectionnez Monchaux sur Écaillon.

Collecte des déchets

En 2023, les collectes déchets verts auront lieu du 03 avril au 10 novembre.
Rattrapage des jours fériés :

- Ordures ménagères et tri sélectif : vendredi 14 juillet rattrapé le samedi 15 juillet.

Retard de collecte, report en cas d'intempéries... Où s'informer ?

Retrouvez toutes les informations pratiques sur monservicedechets.com et au 03 27 30 50 60 ou au 03 27 30 50 50.

Commerces

Chaque mercredi après-midi, vous pouvez retrouver sous la halle :

- Le jardin d'Alain 59, Sébastien Thermone: vente de fruits et légumes de saison, de 13h à 17h sous la Halle. Possibilité de livraison à domicile à partir de 16h en téléphonant au 07.84.13.50.97 aux jours et horaires de venue du maraîcher. Retrouvez tous ses produits de saison sur facebook: lejardind'alain59
- 5 SOU : Rôtisserie, gérée par M. LEUZ Mathieu: vente de poulet et de plats préparés, de 14h à 19h sous la Halle. Livraison de repas à domicile du mardi au samedi. Joignable sur Facebook : 5sou.foodtruck.

Chaque jeudi, avec ou sans réservation,

- Pearl coiffure met à votre disposition son salon de coiffure ambulante, tous les jeudis de 9h30 à 16h00 sous la Halle. Avec ou sans RDV Pour tout renseignement ou prise de RDV, contactez le 07.69.23.40.56

Paiements acceptés par tous : CB et espèces.

JOURS ET HORAIRES DE COLLECTE

Commune	Tri - OM	Déchets verts
Anzin	Jeudi	Lundi
Artres	Vendredi	Mardi
Aubry-du-Hainaut	Jeudi	Lundi
Aulnoy-lez-Valenciennes	Vendredi	Mardi
Beuvrages	Jeudi	Lundi
Bruay-sur-l'Escaut	Jeudi	Lundi
Condé-sur-l'Escaut	Lundi	Jeudi
Crespin	Mercredi	Lundi
Curgies	Vendredi	Mercredi
Estreux	Mercredi	Mercredi
Famars	Vendredi	Mardi
Fresnes-sur-Escaut	Mercredi	Lundi
Hergnies	Lundi	Jeudi
Maing	Vendredi	Mardi
Marly	Vendredi	Mardi
Monchaux-sur-Ecaillon	Vendredi	Mardi
Odomez	Lundi	Lundi

Fête de smères

Vendredi 02 juin : réception en l'honneur de la **Fête des mères** à 19h00 à la Salle des Fêtes.

Si des enfants, quelque soit leur âge, souhaitent lire un poème, chanter une chanson ou passer un message d'amour à destination de leur maman : la scène est à vous ce jour-là! Pour cela, il vous suffit juste de nous le signaler le jour même.

Encombrants

Ramassage des encombrants JEUDI 01 JUIN

Uniquement sur inscription par téléphone au Maillon C2RI 03.27.45.89.42 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

- Votre demande sera prise en compte après que vous ayez détaillé les encombrants à collecter.
- Un numéro d'inscription vous sera alors communiqué.
- Sortez vos encombrants avant 8h du matin.
- Ne seront collectés que les encombrants qui auront été déclarés.

INTERDITS :

- Pneus, bidon d'huile de vidange, pots de peinture...
- Gravats, déchets issus d'un chantier
- Déchets verts
- Déchets d'équipements électriques et électroniques.

À déposer directement en déchetterie.

- Tôles en amiante : contacter une entreprise spécialisée.

Recensement

Vous venez d'emménager, vous ne connaissez pas la commune ? Pour faciliter votre installation et répondre à toutes vos questions, la Mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Nous invitons également tous les propriétaires à communiquer les coordonnées de leurs nouveaux locataires.

Projet fresque

Le comité des fêtes organise avec la coopération de ML Art Déco la réalisation d'une fresque sur le mur de la Halle

Tu as entre 1à et 17 ans, inscris-toi et donne-nous tes idées de thème jusqu'au 13 mai :

- en mairie
- sur bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr
- via l'application citoyenne City All rubrique sondage

Entretien

Entretien des trottoirs et des caniveaux.

Les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Il est interdit de jeter les balayures sur la voie publique ou dans les avaloirs d'eaux pluviales.

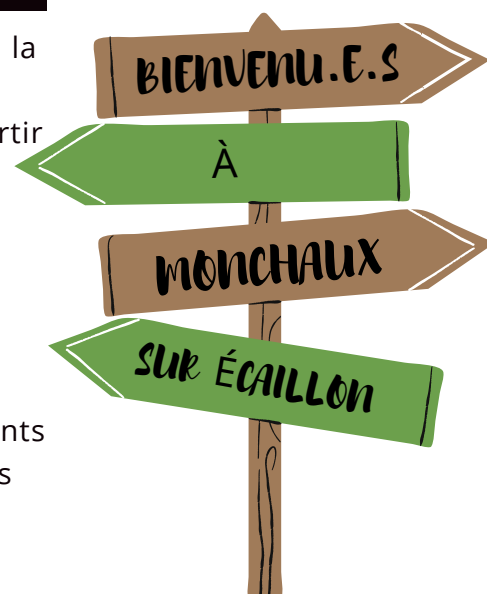


Cérémonie du 8 mai : accueil des nouveaux arrivants

À l'occasion de la commémoration de la victoire du 08 mai 1945, la municipalité organise une réception conviviale et familiale en l'honneur des nouveaux et nouvelles habitant.e.s arrivé.e.s à partir du 01 janvier 2021.

L'installation dans une nouvelle ville est une étape de vie importante et nous sommes très attachés à faciliter votre intégration dans votre nouveau cadre de vie.

C'est l'occasion d'échanger avec les élu.e.s et responsables associatifs autour du verre de l'amitié et d'obtenir des informations pratiques et des renseignements sur les équipements du village, les démarches administratives, les activités culturelles et sportives.



Au programme de la matinée :

- 10h - Défilé commémoratif aux côtés de l'Harmonie communale Monchaux-Prouvy .
Départ devant la mairie
- 10h45 - Cérémonie de remise des diplômes aux médaillé.e.s du travail dans la salle des fêtes
- 11h - Réception en l'honneur des nouveaux et nouvelles habitant.e.s dans la salle des fêtes

Si vous souhaitez participer à la cérémonie organisée le lundi 08 mai 2023, merci de vous inscrire au préalable en mairie :

- de 8h30 à 12h du lundi au vendredi
- mairie@monchaux-sur-ecaillon.fr
- 03 27 24 53 78

4 jours de Dunkerque

Les « Quatre Jours de Dunkerque, Grand Prix des Hauts de France » c'est 6 journées de course couvrant près de 950 kilomètres au travers des routes de la Région Hauts de France et traversant 265 communes.

Un parcours 2023 toujours inédit et différent chaque année pour le plaisir du public et téléspectateurs. Pour cette 67^{ème} édition, les cinq départements des Hauts de France seront visités alternant des villes étapes de grandes, moyennes et petites communes.

Vous pourrez encourager les cycliste lors de leur passage au giratoire de Monchaux sur Écaillon le **vendredi 19 mai à 13h20.**

Fête de la musique

Mercredi 21 juin 2023,
c'est la FÊTE DE LA MUSIQUE

Avis aux Monchalsiens artistes professionnels ou amateurs pour faire découvrir vos talents lors d'une soirée conviviale et familiale en plein air. N'hésitez pas à vous manifester .

bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr

Grand prix de Denain

À l'occasion de la réception organisée pour les signaleurs du Grand prix de Denain, Mme Leroy Corinne a remporté un vélo à la tombola. Toutes nos félicitations.



Repair café

Qu'est-ce que c'est ?

En quelques mots : un rendez-vous mensuel, ouvert à tous, dédié à la réparation.

C'est aussi un bon moyen pour : faire des économies (pas besoin d'acheter pour remplacer), rencontrer de nouvelles personnes et apprendre de nouvelles choses.

Comment ça fonctionne ?

Les bénévoles présents dans chaque Repair Café accordent leur temps pour vous accompagner gratuitement dans la réparation des objets que vous apportez. Il n'y a aucune garantie de réussite mais cassé pour cassé, autant essayer de réparer.

Pour quels objets ?

La liste est longue : machine à café, fer à repasser, tondeuse, ordinateur portable, etc.

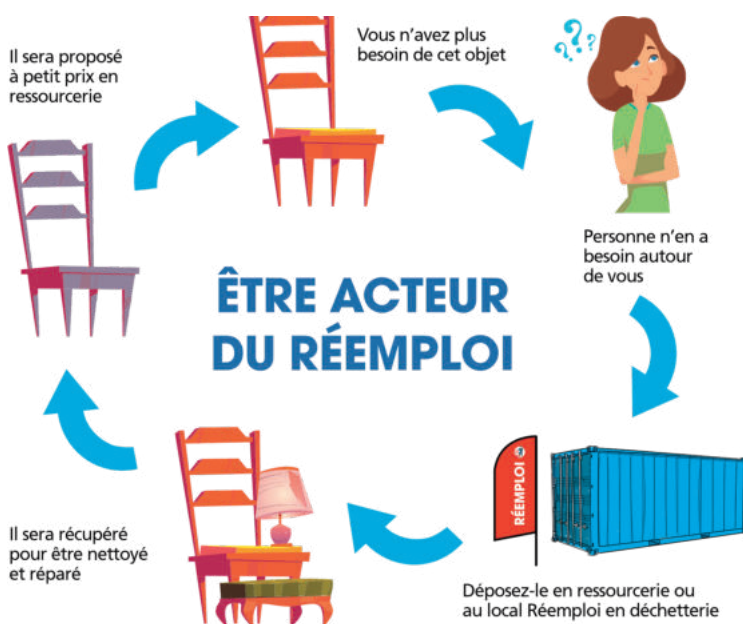
Tout est réparable mais si vous avez un doute, avant de vous déplacer, contactez le Repair Café le plus proche de chez vous.

Bon à savoir

- Ces rendez-vous sont fait pour les novices, il faut juste avoir envie d'apprendre et se laisser guider par un bénévole bricoleur. Il est préférable de venir avec votre appareil complet (câbles, accessoires, notice d'utilisation) pour faciliter sa réparation.
- Ce service est gratuit mais les dons sont acceptés (argent, outils, matériel de réparation) pour continuer cette action d'entraide citoyenne.
- Vous pouvez vous aussi devenir bénévole bricoleur en rejoignant un Repair Café pour proposer votre aide.

Pour connaître tous les REPAIR présents sur les communes de Valenciennes Métropole e t leurs horaires :

www.valenciennes-metropole.fr



Ressourcerie

DONNEZ UNE 2ème VIE À VOS OBJETS

Un peu vieillot, abimé ou juste devenu inutile, déposez cet objet au réemploi, une action sociale, solidaire et environnementale.

En déchetteries de Beuvrages, Maing, Vieux-Condé et Valenciennes.

APPORTEZ EN DÉCHETTERIE CE DONT VOUS NE VOULEZ PLUS



Maison de l'habitat

L'atelier « Maison de l'Habitat » sera organisé le **24 mai 2023** à 18 heures, au sein de l'espace de réception à côté de la mairie de Verchain-Maugré, place du 8 mai 1945.

L'objectif de cet atelier, animé par les membres bénévoles du Conseil de Développement de Valenciennes Métropole, sera d'interroger et de recueillir l'avis des habitants sur les services/dispositifs que pourrait proposer Valenciennes Métropole en matière d'habitat, pour toutes les situations (propriétaire, locataire du parc privé, social), dans la perspective du projet de Maison de l'Habitat et des Transitions qui doit voir le jour sur le territoire de Valenciennes Métropole.

Pour tout renseignement complémentaire :

Simon TAINE, Chargé de mission – Conseil de développement - Pôle Développement et Cohésion du Territoire
03 27 09 63 98

Doudou m'a dit



"Doudou m'a dit", un podcast pour tous les parents. Être parent, ça s'apprend ! Pour vous accompagner, le Département a créé une série de podcasts dans lesquels des professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (médecins, psychologues, sages-femmes, puéricultrices...) vous apportent leurs conseils. Avec Doudou, le meilleur ami de bébé, développez vos incroyables talents de parent ! Retrouvez ici tous les épisodes disponibles de Doudou m'a dit. Toutes les vidéos sur lenord.fr.



Rendez-vous nature

À la découverte des Rendez-vous nature.

Les beaux jours sont là, l'occasion de ressortir du placard chaussures de marche et sac à dos. En panne d'idée? 260 animations gratuites vous sont proposées par le Département pour (re)découvrir la richesse des espaces naturels du Nord.

Les bêtes qui grouillent, les plantes qui piquent... Généralement, nous n'aimons pas les voir dans notre jardin ou au détour d'une balade et pourtant ! Et si vous découvriez leurs rôles et leurs super-pouvoirs ? "Les mal-aimés" est le thème de l'édition 2023 des Rendez-vous nature.

Le programme est disponible dans le guide que vous pourrez retrouver dans votre office du tourisme ou sur lenord.fr.

Un rendez-vous vous plaît ? Il suffit de vous inscrire au préalable en remplissant le formulaire correspondant à l'animation choisie, pour vous et pour les personnes qui vous accompagneront. Vous pouvez également contacter l'animateur par téléphone, au numéro indiqué sur notre carte interactive, si vous avez besoin de précisions.